

## DÉCLARATIONS ET DISCOURS

DIVISION DE L'INFORMATION
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES
OTTAWA - CANADA

Nº 67/30

## MISSION DU CANADA AUPRÈS DES NATIONS UNIES

Texte du discours prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Paul Martin, à la vingt-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, le 27 septembre 1967.



Monsieur le Président, je désire vous féliciter très chaleureusement de votre élection comme Président de cette Assemblée. Mon gouvernement considère votre élection comme un hommage rendu non seulement à votre personne, mais aussi au rôle important joué par la Roumanie dans les affaires mondiales. Je désire vous assurer de ma plus complète collaboration au cours des prochaines semaines. Puis-je également profiter de l'occasion pour souligner les services rendus par votre prédécesseur, Monsieur l'ambassadeur Pazhwak, de l'Afghanistan?

Si nous en jugeons d'après l'intensité et la fréquence de son activité depuis la fin de la vingt et unième session, l'Organisation des Nations Unies est en pleine forme et en pleine santé. Deux sessions spéciales de l'Assemblée, une série presque ininterrompue de réunions du Conseil de sécurité, sans parler de l'activité courante d'autres organismes des Nations Unies, témoignent de la vitalité continue de l'Organisation.

Même si le bilan de cette activité est encourageant, d'aucuns prétendront que les résultats obtenus sont plutôt décevants et que les Nations Unies ont simplement confirmé leur réputation d'être une Assemblée délibérante plutôt qu'un instrument d'action. Les problèmes à l'ordre du jour, que l'on a qualifiés d'étroitement liés l'un à l'autre, n'ont pas encore été résolus. Toutefois, il faut reconnaître que les débats, même parfois infructueux, valent encore mieux que le recours à la force. Il est réconfortant de voir l'ordre du jour aussi chargé: cela prouve que le monde entier fait confiance à cette Organisation pour régler ses problèmes. Le Canada estime, pour sa part, que l'avenir des Nations Unies est lié à la capacité de cette Organisation de servir de lieu de rencontre universel aux intérêts, aux idéologies et aux points de vue les plus différents de l'humanité. Sans rencontres, la collaboration n'est pas possible. Sans discussions, il n'y a pas d'entente. Et surtout, il ne faut pas oublier que les Nations Unies ont réussi à obtenir un cessez-le-feu au Moyen-Orient et qu'elles ont assumé la responsabilité du Sud-Ouest africain. Le fait que nous progressons lentement et que de fréquents arrêts s'imposent en cours de route ne doit pas être imputé au véhicule, mais à la route qu'il nous faut parcourir.